


Contribution de QuiEstVert au « call for evidence » de l'EU : Énergies renouvelables post-2030

Contexte :

La Commission européenne a lancé le processus d'élaboration d'un cadre pour les énergies renouvelables après 2030, ainsi que la manière dont celles-ci contribueront aux objectifs climatiques de l'UE pour 2040, à la compétitivité et à la conception du système énergétique.

Ce processus débute par un court appel à contribution « call for evidence » ouvert jusqu'au 16 avril 2026, suivi d'une consultation publique accessible jusqu'au 12 juin 2026.

Cette contribution est dans le cadre de la première appel « call for evidence ». L'objectif de celle-ci est de recueillir des éléments probants, des informations, des données et des retours sur la manière dont les énergies renouvelables pourraient être promues après 2030, afin d'identifier les actions supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs européens à l'horizon 2040 et au-delà.

 Participer à la consultation : <https://shorturl.at/FW84m>

 Plus d'informations sur l'initiative : <https://shorturl.at/vWFsp>

Une étape structurante pour préparer la prochaine décennie des renouvelables en Europe !

Contribution de QuiEstVert :

QuiEstVert est une association qui agit pour promouvoir la consommation volontaire d'énergie renouvelable en France. Dans le cadre de la consultation visant à déterminer les actions supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs 2040 et au-delà, nous souhaitons apporter les éléments suivants :

Appels généraux

Nous plaidons pour :

- des politiques climatiques et énergétiques européennes progressives ;
- des règles de comptabilisation carbone **cohérentes et indépendantes des intérêts privés** (le recours à des institutions comme le GHG Protocol, institution américaine, pouvant introduire des biais dans la régulation européenne, comme en témoignent les positions récentes de l'EFRAG, qui fait référence à la norme Scope 2 de 2014 dans l'ESRS E1 et s'oppose à des règles prescriptives: <https://urls.fr/oemEL3> ; <https://urls.fr/se11yV> . Par ailleurs, l'adoption prévue de l'ISO 14064-1 comme norme européenne par le CEN dans 34 pays renforce l'influence du GHG Protocol, rendant ses standards *de facto* nationaux) ; Voir aussi le rapport des influences des big tech dans

les standards de comptabilisation carbone comme le GHG protocol : <https://urls.fr/q6QGuY> ;

- une utilisation cohérente des Energy Attribute Certificates (EACs) entre les différents vecteurs énergétiques ;
- des marchés harmonisés, en particulier pour les EACs.

Appels concrets pour améliorer le système des Energy Attribute Certificates EACs ou Garanties d'origine en EU :

Les EACs, en tant qu'instrument unique de traçabilité de l'énergie renouvelable, constituent un levier potentiel pour soutenir le développement des énergies renouvelables, malgré leurs limites actuelles. Notre rapport sur l'évolution souhaitable du mécanisme des garanties d'origine en Europe, joint à ce document, développe cette position, qui fait écho au [policy brief](#) élaboré par le réseau de recherche Eden.i de Université Marie & Louis Pasteur (ex université de Franche-Comté) en collaboration avec l'Université d'Essex¹.

Dans ce rapport, nous démontrons que les Garanties d'Origine (GO) jouent un rôle clé en permettant aux acteurs économiques de s'engager volontairement dans la transition énergétique. Les EACs offrent ainsi un mécanisme de financement volontaire de la production d'électricité renouvelable, en complément des subventions publiques.

Nous proposons quatre axes d'amélioration pour renforcer l'efficacité des GO et garantir leur objectif de promotion volontaire des énergies renouvelables :

1. **Correspondance annuelle stricte :**

Imposer un *matching* annuel strict entre la consommation et la production pour équilibrer le marché et générer des signaux de prix incitatifs.

2. **Lien physique obligatoire :**

Exiger un lien physique entre le lieu d'utilisation des EACs et le lieu de production de l'électricité ayant permis leur émission. Ces mesures renforceraient l'impact économique du mécanisme ainsi que sa crédibilité, en ancrant davantage la traçabilité dans la réalité physique.

3. **Objectifs clairs et suivi rigoureux :**

Définir des objectifs précis pour les EACs (réduction des émissions, stimulation des investissements) et évaluer leur impact via des organismes indépendants. Améliorer les règles ne suffit pas : elles doivent être appliquées de manière systématique. Il est compréhensible de critiquer l'impact insuffisant du mécanisme actuel, mais cette critique a ses limites, car aucun objectif clair n'est défini et aucun suivi rigoureux n'est mis en place.

4. **Règles de comptabilisation carbone cohérentes et communication transparente :**

Plutôt que d'opposer les méthodes *location-based* et *market-based*, nous proposons une approche en deux volets :

- L'attribution de l'origine de l'électricité et de son facteur d'émission de CO₂ ;
- L'évaluation des actions concrètes (approche conséquentielle) menées par chaque

¹ From the physics and traceability to the market: what is at stake in the past and current debates about the guarantees of origin for renewable electricity - 2025

organisation pour décarboner le système énergétique qu'elle utilise.

Cette communication équilibrée permet de replacer la réalité physique au cœur du débat, tout en évitant les écueils d'une opposition stérile.

Critique des Garanties d'Origine horaires

Enfin, nous analysons la proposition de passage à des Garanties d'Origine horaires — c'est-à-dire faire correspondre la consommation électrique moyenne sur une heure à la production électrique moyenne sur cette même heure —, une orientation actuellement privilégiée par un groupe de travail du GHG Protocol. Notre objectif est de démontrer, à travers une argumentation détaillée, que cette proposition constitue une fausse bonne idée.

Pour étayer cette conclusion, nous développons deux axes principaux :

1. Inefficacité et inadéquation des GO horaires

Leur mise en œuvre soulève des problèmes structurels majeurs :

- **Incompatibilité avec les objectifs des EACs :**

L'objectif actuel des EACs n'est pas de contribuer à l'équilibrage du réseau, fonction déjà assurée par le marché de l'électricité, structuré autour du concept de responsabilité d'équilibrage.

- **Incapacité à générer des signaux de prix horaires significatifs :**

Les GO horaires ne peuvent pas, par nature, générer des prix horaires significatifs. Cette proposition repose sur une erreur fondamentale d'architecture de marché, pour deux raisons :

1. **Diminution de la demande :** Le passage à des GO horaires avec des cibles flexibles (X % au lieu de 100 %) entraîne une baisse de la demande globale pour ces certificats.
2. **Risque de *cherry-picking* :** Les EACs horaires permettent aux consommateurs d'éviter tout effort financier en arbitrant, c'est-à-dire en pratiquant le *cherry-picking* : renoncer à l'achat des EACs nécessaires pour couvrir le volume d'électricité consommé dès que la tâche devient coûteuse ou complexe.

2. Fondements académiques biaisé

Notre analyse révèle un corpus scientifique restreint et biaisé, marqué par :

- un manque de diversité et d'indépendance dans les contributions ;
- une influence prépondérante d'intérêts privés (notamment des *big tech*).

Ces lacunes soulignent les risques majeurs d'une adoption prématurée de cette norme au niveau international, fondée sur des bases théoriques fragiles et partiales.

Conclusion :

La transition énergétique nécessite des règles **transparentes, neutres et adaptées aux enjeux européens**. Les Garanties d'Origine (GO), en tant qu'outil clé pour le **financement volontaire des énergies renouvelables**, doivent être renforcées pour garantir leur efficacité et éviter les biais liés à l'influence d'institutions ou d'intérêts privés. En particulier, des normes comme celles du GHG Protocol risquent de s'imposer comme références européennes **sans garantie d'indépendance**, ce qui pourrait compromettre la crédibilité du mécanisme.

Pour assurer leur rôle dans la transition, il est essentiel de :

- **Appliquer des règles harmonisées et claires** (matching annuel, lien physique, objectifs clairs) pour renforcer la traçabilité et l'impact économique des GO.
- **Maintenir une comptabilisation carbone rigoureuse et équitable**, en évitant les distorsions liées à des influences extérieures.
- **Privilégier des solutions éprouvées**, telles que la responsabilité d'équilibrage, les quotas de CO₂ et les engagements long terme (PPA, EACs annuels), qui complètent efficacement les mécanismes volontaires.

En somme, les GO doivent rester un levier **concret et transparent** pour décarboner le système énergétique, en phase avec les objectifs climatiques européens et à l'abri des conflits d'intérêts.

Nous vous invitons à lire [le rapport complète ici](#)